

## Salmo Salar et les Gaves Pyrénéens, suite



Il n'y a en principe plus de lâchers en amont de Lourdes, et les prises de juvéniles 1 et 2 sont très courantes (la pêche sans ardillon de la truite devrait y être de rigueur, idem pour les leurres, 1 seul OWNER). Nous n'osons imaginer le nombre de jeunes qui doivent périr ou tout simplement être capturés par des pêcheurs non instruits, ANPER 65 a demandé des panneaux d'information sur les 12 Km de gave concerné, mais la FNPF préfère donner 1 M d'euros pour le tour de France, et que fait la DDT 65 pour cette richesse extraordinaire ?

En ce qui concerne l'arasement des seuils encore existant, tout devrait être terminé en 2022, c'est voté et acté par le Cogepomi, Plagepomi et l'institution Adour (Sauf pour un, tractations en cours). Une décision pour la digue aval lac des gaves sera peut-être prise suite au PPG du 28 janvier 2018, mais faire des choix n'est pas facile du tout, puisqu'il y a 2,6 millions de m<sup>3</sup> de dépôts dans l'ancien lac, dont des résidus de la décharge de Beaucens. Un master en hydrologie doit rendre ses conclusions, de deux années de travail, une commission scientifique est en place, où nous sommes aussi présents. Actuellement la transparence est presque revenue, les graviers devraient sauter la digue à la prochaine crue, mais l'incision en aval est énorme, avec manque de petite granulométrie, le pavage originel de sécurité est même attaqué. Les 13 km entre Pierrefitte et Lourdes doivent devenir « un sanctuaire du saumon », avec une réglementation adaptée. **Si le changement climatique le veut bien** le gave de Pau, pourrait retrouver ses lustres d'antan. Il y avait une fumerie de saumon à Juncalas (archives préfecture).

- 4 **Les fleuves Basques** : nous n'avons pas obtenu des données fiables cette année sur les remontées de ces petits fleuves que sont la Nive et la Nivelles qui souffrent également des mêmes problèmes que « leurs grands cousins béarnais ».



Le « PROBLEME PRINCIPAL » inhérent aux Gaves, à la Nive et à la Nivelles est la capture éhontée par les professionnels aux filets qui malgré les interdictions de pêche dans les abords du port de BAYONNE capturent un grand nombre de poissons (qui semblent ne pas être tous déclarés), appuyés par le Préfet (représentant de l'état qui ne veut pas faire appliquer la loi ?).

Ce problème, ne date pas d'aujourd'hui, il était d'ailleurs déjà dénoncé par le Docteur DENOEAU dans son ouvrage « La pêche du Saumon sur le Gave de Pau » paru dans les années 42 qui en faisait alors la principale cause du déclin des saumons Béarnais.

Une autre source plus récente de captures illicites, c'est la pêche aux filets qui se pratique sur la bande côtière, dont CAPBRETON est le haut lieu de concentration de ces pêcheurs en bateaux.

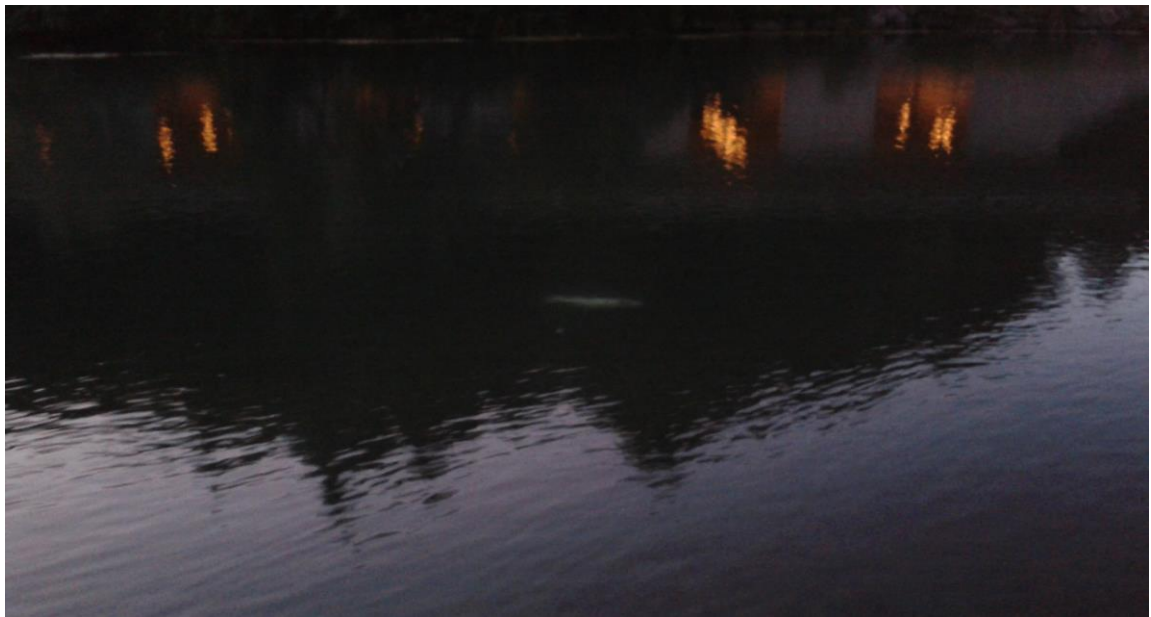
Pour les aménagements sur les principaux obstacles aux remontées, de gros progrès ont été faits et beaucoup de seuils ont été aménagés de façon à faciliter la route des migrateurs. Un point noir subsiste à MASSEYS sur le gave d'OLORON où un barrage équipé d'une magnifique échelle de remontée, bloque en partie et tout au moins ralentit très fortement l'accès vers l'amont du fait d'une « goulotte de défeuillage » qui perturbe l'appel d'eau de la passe. Tout n'est pas parfait, mais il faut dire que beaucoup de choses ont évolué dans le bon sens. Mais pour ce qui est du sens de la dévalaison il y a encore beaucoup de progrès à faire comme l'espacement et l'inclinaison des grilles de microcentrales.

Un autre problème est la diminution des surfaces de frayères dû aux sédiments qui colmatent les graviers du lit des rivières et les pollutions chimiques (industries locales et stations d'épurations obsolètes ou sous évaluées), agricoles (maïs et autres cultures) qui outre le réchauffement de l'eau réduisent la qualité de celle-ci.

Les boues de carrières et autres travaux (une bombe à retardement est la fameuse carrière du BAGER qui va tuer les dernières grandes frayères du Gave d'OSSAU dans sa traversée de la forêt du BAGER (des associations comme ACCOB et ANPER luttent contre ces pollutions).

Les lâchers d'eau par les barrages modifient considérablement, les débits, transportent des M.E.S (Matières En Suspension). Lors des « transparences » elles détruisent les zones de frayères, tuent les alevins, la faune benthique et modifient la température de ces milieux.

Pour finir sur ces problèmes, la capture en début de saison des rares gros reproducteurs qui sont les derniers représentants de la vraie souche du GAVE. Le « No-kill » n'est pas dans les mœurs ni dans les habitudes des pêcheurs locaux qui œuvrent pour beaucoup au lancer et capturent ces magnifiques poissons qui devraient pouvoir se reproduire pour perpétuer l'avenir de cette pêche ; par ailleurs certains moucheurs font de même. En limitant la pêche à la mouche en dessous du pont de PRECHAC dès le mois de septembre 2019, cela va en plus inciter à la « pêche au ver » des « grosses truites » qui stationnent dans les trous en attendant d'accéder aux frayères en début d'hiver, les pêcheurs sportifs étant absents, certains ne vont pas s'en priver, espérons que la garderie sera bien présente.



**TOUR D'AGOS VIDALOS, MAGIQUE MARSOUINAGE A LA TOMBEE DE LA NUIT. (Plus d'un mètre) Collection photos ; Jean Charles**

**2019 étant l'année internationale du Saumon, alors pensez à relâcher vos prises. Mais ne nous leurrions pas, tout saumon qui finit dans une poêle ne se reproduira pas. Ayons le courage de nos regarder dans le blanc des yeux. Leurs stocks est trop faible pour se permettre dans tuer un seul.**

**Ne tuons pas ceux que nous aimons. Nous avons une pensée émue pour tous vos frères qui croupissent dans les fermes d'élevage ! Un article sera également publié sur les saumons de la Garonne.....**

**Robert et Jean Charles.**